

Les Cercles Catholiques d'Ouvriers

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, dont le président et le fondateur est le comte Albert de Mun, tient, en ce moment, à Paris, son "assemblée générale", qui constitue un véritable congrès.

Chronique DE LA Ville

Calendrier de l'Abeylle

Semaine du 29 juin au 5 juillet. Lundi, 29. - S. Pierre et Paul. Mardi, 30. - Commém. S. Paul. Mercredi, 1er juillet. - S. Thierri.

Vols

Des voleurs se sont introduits dans le café de Louis Larroque, 303, Nord-Peters, et ont dérobé des bijoux et de l'argent pour une somme de \$85.

Noyade

Hier matin, à 9 heures 30, le corps d'Orvil Hanson a été découvert dans le fleuve. Le noyé était cuisinier à bord du vapeur Bluefields, mouillé au pied de la rue Galliope.

Arrestations

Auguste Miller, commis dans le café de Romer, à Milneburg, a été arrêté pour avoir vendu des liqueurs à un mineur, et avoir violé la loi du dimanche.

Disparition

On n'a aucune nouvelle du jeune Joseph McLaughlin, âgé de 15 ans, habitant 620, rue St-Pierre, disparu de la Nouvelle-Orléans depuis dimanche.

Crâne Fracturé

Hier matin à 9 heures 40, un dépe, Adam Zimmer, homme de peine âgé de 65 ans, habitant 2219, rue St-Philip, est tombé dans un escalier de la "New York Garment and Specialty Company", 135, rue Chartres, et s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité, où il est mort peu après.

Tamponné par une auto

A 9 heures 30 hier matin, W. J. Le Combe, coif des rues Chartres et Canal, a été renversé par une automobile que pilotait M. P. A. Dubos. Il a été légèrement contusionné à la jambe droite.

Vol d'une automobile

Des voleurs se sont introduits dans le garage de M. L. K. Newman, 804, avenue St-Charles, et ont emporté une auto à deux places d'une valeur de \$1,000. Vers 7 heures, hier matin, le docteur J. Levy, en passant à l'angle des rues Erato et Dryades, a découvert l'auto tombée dans une rigole. Il en a avisé M. Newman. L'essieu du devant était brisé. La police a ouvert une enquête.

49 descendants suivent des funérailles

Quarante-neuf descendants - enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants - assistaient aux funérailles de Mme Magdalène April, à l'église St-Marie de l'Assomption, hier matin. La défunte était âgée de 81 ans.

FIGURE COUVERTE DE PUSTULES

S'étend sur le dos. Peut-être à peine d'abord par suite des brûlures et démangeaisons. Cause la dégradation. Le savon et onguent Cuticura produisent une cure complète.

214 Rue Brevard, Tampa, Fla. - "Il y a environ trois ans je commençai à souffrir d'une éruption sur ma figure et moi dos. Avant les pustules, il y avait une quantité de vers à tête noire. On aurait dit que les vers à tête noire se transformaient en pustules, car ceux-ci après un certain temps avaient disparus et ma figure était couverte de pustules. Elles étaient petites au début, puis s'agrandirent et les têtes devinrent blanches. Je les perçai avec mes ongles et les pus s'étendirent sur le dos qui fut couvert tout comme ma figure. La nuit je pouvais à peine dormir à cause de la sensation causée par la brûlure et la démangeaison. On aurait dit qu'un nombre de petits crabes me piquait le dos. Je n'aimais guère sortir étant défiguré par les pustules. J'avais vu l'annonce au savon et onguent Cuticura dans un magazine j'en demandai un échantillon, j'en essayai le soir et fut satisfait du résultat. J'achetai du savon et de l'onguent Cuticura et suis heureux de pouvoir dire que je suis entièrement guéri des pustules. (Signé) Jno. O. Darlington, 25 An. 1913. Savon Cuticura 25c et onguent Cuticura 50c en vente partout. Cochez un dépliant envoyé gratis ainsi que brochure traitant de la peau. Adressez une carte postale Cuticura, Dept. T, Boston.

Les personnes qui se rasent et qui se frictionnent avec une solution au savon de Cuticura de trouveront le meilleur pour le cuir chevelu et la peau.

Les Ossements des Marins du Tonnerre

Leur Translation à la Nouvelle-Orléans

On ne doit pas oublier les morts. De tous temps le culte du souvenir de ceux qui ne sont plus a été une manifestation humaine d'un caractère noble et élevé. Les anciens l'entretenaient à un tel point qu'ils en faisaient une religion. L'histoire nous enseigne combien les Egyptiens, les Assyriens, les Phéniciens attachaient d'importance à l'écrémorial qui accompagnait l'inhumation de leurs morts, et quels soins jaloux ils prenaient des tombeaux et des monuments funéraires élevés à leur mémoire.

Plus tard, les Romains et les Grecs firent preuve d'une égale sollicitude pour leurs morts, à la mémoire desquels ils érigèrent d'admirables monuments. Leurs écrits et les vestiges de leur architecture ont démontré de la façon la plus saisissante tous les efforts qu'ils faisaient pour que le souvenir des disparus restât gravé constamment dans l'esprit des survivants.

Le dossier du monument au consul de France établi à New-Orléans, nous apprend que les ossements des marins avaient été déposés sur une double rangée, parallèlement au fleuve, et que le monument avait été élevé au milieu même de ce groupe de tombes.

Quoique le monument fut élevé à la mémoire de trente marins, dix-neuf seulement avaient été enterrés dans ce cimetière; les autres avaient été ensevelis, soit à la Vera Cruz, ou dans cette tombe qui est celle de tant de marins, la mer.

On creusa la terre à droite du monument, face au fleuve, et après quelque temps de travail pénible, la pioche des fossoyeurs rencontra un corps dur à environ trois pieds et demi de profondeur. On écarta la terre avec soin, et le comité qui s'était rapproché constata qu'un premier cercueil avait été retrouvé. C'est avec la plus grande émotion que le comité donna ordre que le cercueil fut soulevé et chacun se découvrit pieusement lorsque les ossements de ce premier cadavre furent mis à jour.

Il en est de même de la Louisiane, et particulièrement de la métropole de cet état, la Nouvelle-Orléans, dont les nombreux cimetières admirablement entretenus, font voir toute l'étendue de l'influence française dans un pays qui naguère n'était habité que par les enfants de la vieille Gaule.

Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que les habitants de notre ville apprirent la nouvelle de la découverte d'un monument élevé à la mémoire de trente marins de l'Avisa à vapeur de la marine impériale française "Le Tonnerre", morts de la fièvre jaune alors que leur navire se trouvait ancré à l'ancienne quarantaine de la Louisiane. 70 familles en aval de la Nouvelle-Orléans. Ce monument marquait l'endroit où ils avaient été enterrés, dans le cimetière du lazaret.

C'est M. Pierre Lacaze, Vice-Consul de France, qui, pendant qu'il rangeait avec méthode les anciennes archives du Consulat en retrouvait l'existence. Il en avisa l'Avocat-Consul du Consulat, M. André Lafargue, qui fit les recherches nécessaires et finalement repéra l'emplacement exact du monument. Une première visite fut faite à l'endroit où le monument avait été érigé, et il fut retrouvé par MM. Lacaze et Lafargue. Il avait été abattu par les éléments et ses marbres épars reposaient sur le sol. La plaque sur laquelle avait été gravée la dédicace fut rapportée à la Nouvelle-Orléans. Le Consul de France, dont on connaît la généreuse initiative organisa un comité qui fut chargé

de la restauration du monument. A la suite de plusieurs délibérations, le Comité du Souvenir Français en Louisiane, en séance plénière, décida que le monument serait rapporté à la Nouvelle-Orléans et réédifié dans le petit square de la cathédrale donnant sur la rue Royale. Cet emplacement fut gracieusement mis à la disposition du comité par le vénérable Père Racine, curé de la Cathédrale St. Louis et par la Municipalité, qui vota une ordonnance autorisant le comité à se servir du square pour la reconstruction du monument.

Le comité, pria alors M. le Vice-Consul de nommer une délégation qui serait chargée de faire pratiquer les fouilles nécessaires pour retrouver les ossements des marins dont le monument marquait la sépulture. Cette délégation, composée de MM. Jules de Laage, Chancelier du Consulat; André Lafargue, Avocat-Consul du Consulat et Secrétaire du comité; R. Lacroix, E. Dubar et James J. A. Fortier, membre de la Société Historique de Louisiane, accompagnée d'un entrepreneur des Pompes Funèbres et d'un marbrier se rendit sur les lieux le mardi 22 juin, 1914. Le voyage se fit sur le train spécial des Pilotes mis aussi à la disposition du comité et la traversée du Mississipi s'effectua sur le bateau pilote la "Jeanne Wilson."

Dès leur arrivée, ces mesieurs se rendirent sur les lieux et commencèrent les travaux d'exhumation et de transport du monument. L'endroit, très sauvage et très désert, était peu propice aux opérations; les femmes canalisations et de larges fossés couvraient en tous sens le terrain recouvert d'une brousse épaisse; quelques arbres très espacés n'offraient qu'une ombre maigre. Aux environs, seulement quelques maisons dominées par le vieux bâtiment en briques de la douane; le terrain lui-même paraissait abandonné et livré aux déprédations des bestiaux.

Le dossier du monument au consul de France établi à New-Orléans, nous apprend que les ossements des marins avaient été déposés sur une double rangée, parallèlement au fleuve, et que le monument avait été élevé au milieu même de ce groupe de tombes; les débris épars du monument et surtout, le soulèvement, un énorme bloc de marbre pesant plus de mille livres, à demi enterré au milieu de ces débris, indiquaient clairement l'emplacement exact des ossements à découvrir.

Quoique le monument fut élevé à la mémoire de trente marins, dix-neuf seulement avaient été enterrés dans ce cimetière; les autres avaient été ensevelis, soit à la Vera Cruz, ou dans cette tombe qui est celle de tant de marins, la mer.

On creusa la terre à droite du monument, face au fleuve, et après quelque temps de travail pénible, la pioche des fossoyeurs rencontra un corps dur à environ trois pieds et demi de profondeur. On écarta la terre avec soin, et le comité qui s'était rapproché constata qu'un premier cercueil avait été retrouvé. C'est avec la plus grande émotion que le comité donna ordre que le cercueil fut soulevé et chacun se découvrit pieusement lorsque les ossements de ce premier cadavre furent mis à jour.

Il en est de même de la Louisiane, et particulièrement de la métropole de cet état, la Nouvelle-Orléans, dont les nombreux cimetières admirablement entretenus, font voir toute l'étendue de l'influence française dans un pays qui naguère n'était habité que par les enfants de la vieille Gaule.

Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que les habitants de notre ville apprirent la nouvelle de la découverte d'un monument élevé à la mémoire de trente marins de l'Avisa à vapeur de la marine impériale française "Le Tonnerre", morts de la fièvre jaune alors que leur navire se trouvait ancré à l'ancienne quarantaine de la Louisiane. 70 familles en aval de la Nouvelle-Orléans. Ce monument marquait l'endroit où ils avaient été enterrés, dans le cimetière du lazaret.

de la restauration du monument. A la suite de plusieurs délibérations, le Comité du Souvenir Français en Louisiane, en séance plénière, décida que le monument serait rapporté à la Nouvelle-Orléans et réédifié dans le petit square de la cathédrale donnant sur la rue Royale. Cet emplacement fut gracieusement mis à la disposition du comité par le vénérable Père Racine, curé de la Cathédrale St. Louis et par la Municipalité, qui vota une ordonnance autorisant le comité à se servir du square pour la reconstruction du monument.

Le comité, pria alors M. le Vice-Consul de nommer une délégation qui serait chargée de faire pratiquer les fouilles nécessaires pour retrouver les ossements des marins dont le monument marquait la sépulture. Cette délégation, composée de MM. Jules de Laage, Chancelier du Consulat; André Lafargue, Avocat-Consul du Consulat et Secrétaire du comité; R. Lacroix, E. Dubar et James J. A. Fortier, membre de la Société Historique de Louisiane, accompagnée d'un entrepreneur des Pompes Funèbres et d'un marbrier se rendit sur les lieux le mardi 22 juin, 1914. Le voyage se fit sur le train spécial des Pilotes mis aussi à la disposition du comité et la traversée du Mississipi s'effectua sur le bateau pilote la "Jeanne Wilson."

Dès leur arrivée, ces mesieurs se rendirent sur les lieux et commencèrent les travaux d'exhumation et de transport du monument. L'endroit, très sauvage et très désert, était peu propice aux opérations; les femmes canalisations et de larges fossés couvraient en tous sens le terrain recouvert d'une brousse épaisse; quelques arbres très espacés n'offraient qu'une ombre maigre. Aux environs, seulement quelques maisons dominées par le vieux bâtiment en briques de la douane; le terrain lui-même paraissait abandonné et livré aux déprédations des bestiaux.

Le dossier du monument au consul de France établi à New-Orléans, nous apprend que les ossements des marins avaient été déposés sur une double rangée, parallèlement au fleuve, et que le monument avait été élevé au milieu même de ce groupe de tombes; les débris épars du monument et surtout, le soulèvement, un énorme bloc de marbre pesant plus de mille livres, à demi enterré au milieu de ces débris, indiquaient clairement l'emplacement exact des ossements à découvrir.

Quoique le monument fut élevé à la mémoire de trente marins, dix-neuf seulement avaient été enterrés dans ce cimetière; les autres avaient été ensevelis, soit à la Vera Cruz, ou dans cette tombe qui est celle de tant de marins, la mer.

On creusa la terre à droite du monument, face au fleuve, et après quelque temps de travail pénible, la pioche des fossoyeurs rencontra un corps dur à environ trois pieds et demi de profondeur. On écarta la terre avec soin, et le comité qui s'était rapproché constata qu'un premier cercueil avait été retrouvé. C'est avec la plus grande émotion que le comité donna ordre que le cercueil fut soulevé et chacun se découvrit pieusement lorsque les ossements de ce premier cadavre furent mis à jour.

Il en est de même de la Louisiane, et particulièrement de la métropole de cet état, la Nouvelle-Orléans, dont les nombreux cimetières admirablement entretenus, font voir toute l'étendue de l'influence française dans un pays qui naguère n'était habité que par les enfants de la vieille Gaule.

Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que les habitants de notre ville apprirent la nouvelle de la découverte d'un monument élevé à la mémoire de trente marins de l'Avisa à vapeur de la marine impériale française "Le Tonnerre", morts de la fièvre jaune alors que leur navire se trouvait ancré à l'ancienne quarantaine de la Louisiane. 70 familles en aval de la Nouvelle-Orléans. Ce monument marquait l'endroit où ils avaient été enterrés, dans le cimetière du lazaret.

C'est M. Pierre Lacaze, Vice-Consul de France, qui, pendant qu'il rangeait avec méthode les anciennes archives du Consulat en retrouvait l'existence. Il en avisa l'Avocat-Consul du Consulat, M. André Lafargue, qui fit les recherches nécessaires et finalement repéra l'emplacement exact du monument. Une première visite fut faite à l'endroit où le monument avait été érigé, et il fut retrouvé par MM. Lacaze et Lafargue. Il avait été abattu par les éléments et ses marbres épars reposaient sur le sol. La plaque sur laquelle avait été gravée la dédicace fut rapportée à la Nouvelle-Orléans. Le Consul de France, dont on connaît la généreuse initiative organisa un comité qui fut chargé

Mal de Tête

est un des symptômes communs aux maladies des femmes, et la cause doit être débarrassée avant que vous puissiez vous en débarrasser. On ne connaît qu'un seul remède qui puisse détruire le germe de la maladie et c'est ce qu'il faut. C'est un médicament pour la femme - un qui agit directement, quoique doucement, sur les organes de la femme.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES.

Après s'être servi de Cardui, Mlle. Lillian Gibson de Christem, Texas, écrit: "Il y a environ trois ans que je devenais femme, et j'ai été malade au lit pendant près de neuf mois. Quelquefois j'avais de terribles douleurs de tête et autres maux, qu'à peine je pouvais résister. J'ai essayé Cardui et maintenant je suis guérie de toutes mes peines. Je ferai leloge de Cardui aussi longtemps que je vivrai." Cardui est le médicament dont vous avez besoin. E-69

A PROPOS DE JEANNE D'ARC.

En terminant son discours à la distribution des prix de l'Union Française, jeudi dernier, M. André Lafargue a donné lecture du petit poème suivant, ayant trait à la grande héroïne française. Il est en vieux français, et sa forme archaïque et naïve lui donne un charme tout particulier qui sied au sujet.

LES DEVOTIONS.

A marcher sans bruit il faut deux pas. Quand, sans à l'encre, son valet courtant, Jehanne. Onques ne craint sa peine et son dément atant. Tant vit à le désir de vaincre sans sursoir.

Mais, par un jour de fête, aux approches du soir, Lorsque le ciel pâli semble d'un diaphane, Que tombe la rosée ainsi que blanche manne, Quand ont les prés verdés des parfums d'encensoir.

En l'église du bourg, qui le calice recèle, Pour puiser réconfort, vient prie la Pucelle. Et ses lèvres priant font bruit de source en pleurs.

Elle a dans le saint lieu senti ferme attirance, Car, pour des lendemans lui donner assurance, Des anges ont souri dans les vitraux en fleurs.

L'Action Catholique en Auvergne.

Correspondance Spéciale de l'Abeylle. Ambert, 18 juin. - La jeunesse catholique du Puy-de-Dôme, à l'occasion d'un congrès tenu à Ambert, a décidé d'agir vigoureusement pour l'augmentation du nombre de leurs groupements. L'un des chefs, M. Michel Vallois, avocat à Clermont-Ferrand, lequel fut candidat libéral aux élections législatives à Moulins, a déclaré qu'il fallait être parti contre le catholicisme, les seuls moyens allant s'effondrer, qui se dressent bientôt soit contre le socialisme ou la révolution.

Chef des Cheminots Catholiques.

Correspondance Spéciale de l'Abeylle. A leur dernière réunion trimestrielle les présidents de groupes de l'Union-Catholique du Personnel des Chemins de fer (réseau de l'Est) ont pris la résolution: de faire chaque jour une courte lecture religieuse; 2me de ne lire que des livres et des revues bien pensantes; 3me de prescrire de leur foyer tout journal anticatholique, ou neutre, et de lui substituer un journal essentiellement religieux, la Croix quotidienne en particulier; 4me de détruire impitoyablement tous les journaux anti-religieux, immoraux et antipatriotiques qui seront trouvés par eux traitant dans les wagons.

La Turquie Comande Six Sous-Marins à L'Angleterre

Correspondance Spéciale de l'Abeylle. Constantinople, 20 juin. - La Porte a commandé six sous-marins en Angleterre.

Informations spéciales

TRÈS IMPORTANTES

En cas d'accident, téléphonez, "Ambulance, Charity Hospital". En cas d'incendie, téléphonez, "Fire Alarm Office", Main 1454. Fire insurance patrol, du centre de commerce, Main 176. Infirmerie Touro, Uptown 2884. Hôtel Dieu, Galvez 935. Hôpital Français, Ste-Anne, entre Roman et Derbigny, Hemlock 44. Chef de police, Main 195. Chef des détectives, Main 89. "Orleans Eye Infirmary," 1305 rue St-Marie, Jackson 99. "Coroner's Office," Main 148. "Mayor's Office," Main 1470. "Sewerage and Water Board," informations, et réclamations, jour et nuit, Main 606.

Stations de Police. 1ère Station - Tulane et Gravier, Main 33. 2me Station - Chartres et Orléans, Hemlock 39. 3me Station - Dorgenois et St-Philip, Hemlock 1120. 4me Station - Avenue des Champs-Elysées et Dauphine, Hemlock 60. 5me Station - Rousseau et avenue Jackson, Jackson 1100. 6me Station - Napoléon et Magazine, Uptown 19. 7me Station - Alger, Algiers 79. 8me Station - Carrollton et Hampson, Walnut 115. 9me Station - Canal et Nouveau Bassin, Galvez 60. 10me Station - Levée et rue Canal, Main 65. 11me Station - S. Robertson et St-Andrew, Jackson 1070.

Collision

Au cours d'une collision entre un tramway de la ligne Broad et une automobile pilotée par Harry Schultz, coin des rues Dumaine et Galvez, Schultz a reçu une blessure à l'œil gauche, et Felix Luttenbacher, 2525, rue Lapeyrouse, a été contusionné au corps. Ni le wattman ni aucun des passagers n'ont été blessés. Le tramway avait déraillé et avait été projeté sur le trottoir, brisant la vitrine du magasin de M. Paul Frisse, causant des dégâts de \$200. Les dommages à l'automobile s'élevaient à \$300.

En L'Honneur de Lou-Tsang-Tsiang.

Correspondance Spéciale de l'Abeylle. Un déjeuner sera offert par la mission Franco-Chinoise le 19 du mois courant en l'honneur de Lou-Tsang-Tsiang, ambassadeur extraordinaire de la République Chinoise.